

# Pourquoi *une fille de joie* n'est-elle pas *une fille joyeuse* ? Emploi adjectival d'un certain type de modifieur du nom

*Pour Antoine, un jeune homme au cœur léger et bienveillant*

## Introduction <sup>1</sup>

Les constituants binominaux (*une foule de témoins, une fille de joie, une robe de velours, un sac de couchage, cette chienne de vie, la notion de vérité, un coup de pouce, etc.*) ont déjà fait l'objet de nombreuses études <sup>2</sup>, mais les contraintes linguistiques qui pèsent sur leurs structures ne semblent pas toutes avoir été élucidées. En effet, nous avons mis en évidence (Vaguer 2017) que la structure complexe <Dét N<sub>1</sub> de N<sub>2</sub>> ne dissimule pas moins de cinq constructions ayant chacune des caractéristiques morphosyntaxiques, des contraintes d'emploi et des valeurs sémantiques spécifiques <sup>3</sup>. Elle peut receler :

- un **déterminant indéfini** du N<sub>2</sub> – de type <[Dét N<sub>1</sub> de] N<sub>2</sub>> illustré par les exemples [1] –, quantifiant ou quantifiant-caractérisant dénotant une extensité imprécise (approximative <sup>4</sup> : *un peu de, beaucoup de*), de quantité ou de qualité, du N<sub>2</sub> ; il est composé d'un Dét indéfini, d'un N<sub>1</sub> (Ncollectif ou Nunité de mesure) et de la préposition *de* ; N<sub>2</sub> est non déterminé (±concret, ±animé, ±massif) :  
[1] **une foule de** témoins | **un groupe de** fans | **un torrent d'**injures | **une avalanche de** coups (quantité forte), **un brin de** ménage | **une bouchée de** pain (unité particulière), **un mètre de** bière | **une tonne de** chose à faire (volume), **une espèce de** jeune fille (qualité), etc.
- un **modifieur** du N<sub>1</sub> – de type <Dét N<sub>1</sub> [*de* N<sub>2</sub>]> illustré par les exemples [2] –, facultatif, qualifiant <sup>5</sup> ; il est composé de la préposition *de* et d'un N<sub>2</sub> non déterminé (±dénombrable) ; la relation de référence essentielle est celle qui concerne le N<sub>1</sub> ([*de* N<sub>2</sub>] sert à délimiter son sens). Certains de ces modifieurs sont « à rapprocher du

---

<sup>1</sup> Céline Vaguer | CLLE-ERSS (CNRS UMR 5263) & Université Toulouse – Jean Jaurès | 1, rue de Caumont 31500 Toulouse (France) | [vaguer@univ-tlse2.fr](mailto:vaguer@univ-tlse2.fr)

Je remercie les relecteurs anonymes, dont les remarques et suggestions m'ont permis d'affiner/préciser mes analyses.

<sup>2</sup> Cf. Arrivé (1964), Eskenazy (1967), Tutescu (1969), Barbaud (1971), Milner (1978), Ruwet (1982), Tamba (1983), Bartning (1986, 1987, 1996), Larrivée (1994), Kupferman (1996), Gaatone (1998), Rouget (2000), Markussen (2016), entre autres. Aucune de ces études ne propose une approche globale des constituants binominaux comme celle que nous avons entreprise en 2017 (Vaguer 2017) et que nous poursuivons ici.

<sup>3</sup> Nous renvoyons à Vaguer (2017) pour prendre connaissance des propriétés distinctives de chacune de ces constructions. Mentionnons toutefois que l'étude menée ici permet d'affiner celle proposée par Vaguer (2017) en approfondissant les réflexions et analyses, notamment concernant les <modifieurs qualifiants>, objet de la présente étude.

<sup>4</sup> Cf. *enclosures* selon Wilmet (1986, 1998), *hedges* selon Lafoff (1972).

<sup>5</sup> Cf. *infra* (§ 3.1 & 4).

fonctionnement des adjectifs qualificatifs (ceux qui réfèrent à une matière, un contenu), d'autres le sont davantage des adjectifs relationnels (ceux qui réfèrent à un type, une qualité, un instrument) [...] pour lesquels il n'existe pas toujours d'adjectifs correspondants » (*ibid.* : 148-149) :

[2] une robe **de velours** | un mur **de pierre** (matière, sens concret), une santé **de fer** | un regard **d'acier** (matière, sens figuré), un sac **de couchage** | un vélo **d'appartement** (type), une femme **d'esprit** | un homme **de cœur** (qualité), un coup **de couteau** (instrument), une toile **de Picasso** (origine), etc.

- un **modifieur déterminatif**<sup>6</sup> du N<sub>1</sub> – de type <Dét N<sub>1</sub> [**de** N<sub>2</sub>]> illustré par les exemples [3] –, caractérisant indirect (Wilmet 1998) ; N<sub>2</sub> permet de compléter et de préciser le référent immédiat du N<sub>1</sub> qui est déjà identifié :

[3] la ville **de Paris**, le mois **de juillet**, le titre **de Docteur**, un poste **de professeur**, la notion **de vérité**, etc.

- un **modifieur** du N<sub>2</sub> – de type <Dét [N<sub>1</sub> **de**] N<sub>2</sub>> illustré par les exemples [4] –, facultatif, qualifiant-caractérisant ; il est composé d'un N<sub>1</sub> non déterminé et de la préposition *de* qui assure le lien de coréférence entre le N<sub>1</sub> (qualifiant) et le N<sub>2</sub> (qualifié) ; « ce que dit [N<sub>1</sub> *de*] c'est qu'il s'agit d'une certaine propriété, d'un certain état de N<sub>2</sub> » (Vagner, 2017 : 152) ; l'antéposition de [N<sub>1</sub> *de*] au N<sub>2</sub> lui affecte « un sens expressif [...] qui porte une forte charge affective [...] et un sémantisme nettement péjoratif (sens figuré dépréciatif) » (*loc. cit.*) :

[4] mon **abruti de** frère, cette **chienne de** vie, ta **poison de** femme, ton **bougre de** fils, ce **cochon de** marchand, ce **chameau de** Pierre, etc.

- un **nom composé** ou une **locution** – de type <Dét [N<sub>1</sub> **de** N<sub>2</sub>]> illustré par les exemples [5] –, construction lexicalisée non susceptible de variations :

[5] un **coup de foudre**, un **coup de pouce**, un **panier de crabes**, un **bouillon de culture**, un **coup de pompe**, un **bras d'honneur**, un **temps de chien**, jeter un **coup d'œil**, mener un **train d'enfer**, etc.

Notre étude des constituants binominaux se poursuit et se focalise sur deux de ces constructions : celles qui comportent un <modifieur qualifiant> du N<sub>1</sub> ou du N<sub>2</sub>, à savoir <*de* N<sub>2</sub>> et <N<sub>1</sub> *de*>. Elles seraient traditionnellement identifiées comme occupant la fonction de <modifieur du nom>, comme peut l'être également le GAdj<sup>7</sup>.

---

<sup>6</sup> Dans Vagner (2017), cette construction binominale avait été identifiée comme une <apposition attributive> tout en précisant que la notion d'*apposition* n'était pas appropriée ; il s'agit davantage d'un modifieur <déterminatif> du N<sub>1</sub>. En effet, N<sub>1</sub> ayant une extension plus vaste que N<sub>2</sub>, N<sub>2</sub> sert à identifier de façon exacte un élément classifieur de N<sub>1</sub>. La construction permet, dans la coordination, la reprise du N<sub>1</sub> par le démonstratif *celui/celle* : *la ville de Paris et celle de Rome* (cf. Arrivé (1964) et Noailly (1990 : 144) qui défendent cette analyse).

<sup>7</sup> Dans un GN de forme étendue, le <modifieur du N> peut être un GAdj/adjectif <épithète du N> (*Elle a acheté UN PULL bleu*), un GAdv à valeur adjectivale <épithète du N> (*Elle a rencontré UN HOMME bien*), un GN/nom

Ce constat nous amène donc à nous interroger sur la coexistence même de ces trois structures dans la langue. Est-ce que <GAdj>, <de N<sub>2</sub>> et <N<sub>1</sub> de> sont des constructions complémentaires ou concurrentes ? Comment expliquer leur coexistence ?

Des réponses se trouveront dans le cœur de notre étude. En nous appuyant sur une démarche descriptive<sup>8</sup> rigoureuse, nous révélerons les propriétés définitives de chaque structure, en pointant leurs différences et spécificités. La section 1 concernera leurs propriétés syntaxiques ; la section 2, leurs caractéristiques lexico-sémantiques et, la section 3, leur rôle respectif dans la caractérisation/détermination du nom.

### 1. Propriétés syntaxiques des constructions <Dét N<sub>1</sub> [de N<sub>2</sub>]> et <Dét [N<sub>1</sub> de] N<sub>2</sub>> : un ou des <modifieur(s) du N> ?

Dans les exemples<sup>9</sup> [6]-[11], le modifieur est soit antéposé au N ([9], [11]), soit postposé au N directement [10] ou indirectement<sup>10</sup> ([6]-[8]) :

[6] L'autre [...] portait UN BLOUSON **de cuir** d'où sortait un petit ventre [...]. (Jenni, *L'Art français de la guerre*, 2011)

[7] J'ai pris aussi mon oreiller et LE SAC **de couchage** marron. (Gavalda, *Ceux qui savent comprendre*, 2000)

[8] Dans le même esprit et la même pénombre, je fantasme encore UNE FILLE **de joie** un peu curieuse demandant à son bref compagnon de passe : « Et alors toi, qu'est-ce que tu fais, dans le civil ? ». (Genette, *Bardadrac*, 2006)

[9] Alors en deuil de moi-même, j'ai été m'asseoir dans un coin, espérant avec une humilité qui me révoltait mais contre laquelle je ne pouvais rien, que CE **chameau de** FEMME renoncerait pour ce soir-là à capturer mon mari. (Groult & Groult, *Il était deux fois*, 1968)

[10] Il règne UNE ANIMATION **joyeuse**, loin du silence plombé des jours d'hiver. (Bloch-Dano, *Porte de Champerret*, 2013)

---

<épithète du N> (Noailly 1990) (*Elle est tombée sur UN SUJET bateau*), un GP <complément du N> (*Elle a rencontré LA FILLE de la voisine*), une proposition subordonnée relative <complément du N> (*Elle a rencontré L'HOMME qui venait d'arriver*), une proposition subordonnée conjonctive complétive <complément du N> (*Je me suis faite à L'IDÉE que j'habite désormais chez lui*), un GInfinitif <complément du N> (*Un amant a toujours LE DÉSIR de paraître aimable*).

<sup>8</sup> Cette démarche rend compte du fonctionnement de la langue en partant des formes (Saussure 1916, Harris 1970). L'analyse formelle (distributionnelle et syntaxique) permet de progresser dans l'investigation sémantique et, réciproquement, une prise en compte plus affinée du sens conduit à des avancées en matière d'analyse grammaticale. Le sens, inaccessible à l'observation, ne peut être construit que par hypothèse à partir des indices formels – eux observables – fournis par la langue.

<sup>9</sup> Nos observations portent sur des attestations extraites de la base textuelle FRANTEXT, tout genre confondu, limitées au XXI<sup>e</sup> siècle (des incursions ont été faites toutefois dans le XX<sup>e</sup> s. par souci de représentativité et de valider toutes les constructions observées). Notons qu'il serait intéressant de proposer une étude centrée sur cette représentativité des différentes constructions sur le corpus considéré parce qu'elle permettrait ainsi de rapprocher étude de la langue et étude du texte littéraire. (Certains emplois sont-ils davantage usités par certains auteurs plus que d'autres ? Certaines constructions sont-elles encore en vigueur ou tendent-elles à devenir désuètes ? etc.)

<sup>10</sup> Il est alors introduit par la préposition *de* : *un blouson de cuir, une fille de joie*.

[11] Elle était de **joyeuse** HUMEUR au retour. (Dobrovsky, *Un homme de passage*, 2011)

Nous proposons *infra*, les propriétés syntaxiques de chacune des constructions (identifiées grâce à l'étude des distributions et transformations qu'elles permettent ou excluent).

### 1.1. <Dét N<sub>1</sub> [de N<sub>2</sub>]> : *un blouson [de cuir]*

En [6], repris sous [12], la suppression du GP <modifieur du N> (*de cuir*) ne rend en aucune façon la phrase agrammaticale (cf. [12a]). Le GP est récursif<sup>11</sup> ([12b]) et il peut être coordonné ([12b]). Il admet la transformation en proposition subordonnée relative ([12c]) et celle en construction attributive ([12d]). Il peut être modifié (inclusion d'un Adj) ([12e<sup>12</sup>]). La préposition *de* alterne notamment avec les prépositions *en* ([12f]). En revanche, il n'existe pas – dans les données de notre corpus (cf. note 9) – d'adjectif correspondant au GP <modifieur> ou, lorsqu'il en existe un, il ne lui est pas toujours sémantiquement équivalent ([12g]) :

[12] Il portait UN BLOUSON **de cuir**

- a. Il portait un blouson.
- b. Il portait un blouson **de cuir de veau de France et de qualité**.
- c. Un blouson **qui est fait de cuir**.
- d. Ce blouson **est de cuir**. (#Ce cuir est un blouson.<sup>13</sup>)
- e. Il portait un *beau* blouson {**de cuir véritable** | **de beau cuir**}.
- f. Il portait un blouson {**de** | **en**} **cuir**.
- g. \*Un blouson **cuirassé**.

### 1.2. <Dét N<sub>1</sub> [de N<sub>2</sub>]> : *le sac [de couchage]*

En [7], repris sous [13], la suppression du GP <modifieur du N> (*de couchage*) ne rend pas la phrase agrammaticale (cf. [13a]), mais sa présence se révèle sémantiquement essentielle pour la délimitation du N<sub>1</sub> (*sac*). Le GP <modifieur> n'est pas récursif ([13b]) et ne peut pas être coordonné ([13b]). Il n'admet ni la transformation en proposition subordonnée relative ([13c]) ni celle en construction attributive ([13d]). Il ne peut pas être modifié ([13e<sup>14</sup>]). La

---

<sup>11</sup> Il est dit <récursif> parce qu'il est « à la fois un constituant facultatif du GN et qu'il a obligatoirement comme constituant un GN [...] qui peut comporter lui-même un GP, et ainsi de suite » (Riegel, Pellat & Rioul, 1998 : 187).

<sup>12</sup> N<sub>1</sub> et N<sub>2</sub> peuvent être modifiés ; l'antéposition ou la postposition de l'Adj n'est possible que pour N<sub>2</sub>.

<sup>13</sup> Si la prédication semble possible avec *cuir*, c'est parce que *cuir* signifie également <blouson de cuir>. La prédication ne serait pas possible avec d'autres matériaux : \**ce velours est un pantalon*, \**cet ivoire est un collier*, etc.

<sup>14</sup> Seul N<sub>1</sub> peut être modifié (modifieur antéposé uniquement). Le N<sub>2</sub> n'est ni gradable, ni modifiable (\**un sac de grand couchage*). En [13], *marron* ne peut modifier que la construction dans son ensemble : *le sac de couchage*.

préposition *de* semble figée ([13f]). Il n'existe pas toujours d'adjectif dérivé du N<sub>2</sub>. S'il existe, il n'est pas toujours approprié ([13g]) pour la caractérisation en jeu :

- [13] J'ai pris aussi mon oreiller et LE SAC **de couchage** marron.
- #J'ai pris aussi mon oreiller et le sac marron.
  - \*J'ai pris aussi mon oreiller et le sac **de couchage de température extrême et d'hiver**.
  - \* J'ai pris aussi mon oreiller et le sac **qui est de couchage** marron.
  - \*Le sac **est de couchage**. (\*Ce **couchage** est un sac.)
  - #J'ai pris aussi mon oreiller et le {*beau | petit*} sac \*{**de couchage marron**}.
  - J'ai pris aussi mon oreiller et le sac {**de | \*en**} **couchage** marron.
  - \*J'ai pris aussi mon oreiller et le sac **couchant** marron.

### 1.3. <Dét N<sub>1</sub> [de N<sub>2</sub>]> : *une fille [de joie]*

En [8], repris sous [14], la suppression du GP <modifieur du N> (*de joie*) ne rend pas la phrase agrammaticale (cf. [14a]), mais sa présence se révèle sémantiquement essentielle pour la délimitation du N<sub>1</sub> (*fille*). Le GP <modifieur> n'est pas récursif ([14b]) et ne peut pas être coordonné ([14b]). Il n'admet ni la transformation en proposition subordonnée relative ([14c]) ni celle en construction attributive ([14d]). Il ne peut pas être modifié ([14e<sup>15</sup>]). La préposition *de* semble figée ([14f]). Il n'existe pas toujours d'adjectif dérivé du N<sub>2</sub>. S'il existe, il n'est pas toujours approprié ([14g]) pour la caractérisation en jeu (*une fille de joie* versus *une fille joyeuse*)<sup>16</sup> :

- [14] Je fantasme encore UNE FILLE **de joie** un peu curieuse.
- #Je fantasme encore une fille un peu curieuse.
  - Je fantasme encore \*{une fille **de joie de vivre de son corps**} | \*{une fille **de joie et de vertu**} un peu curieuse.
  - \*Je fantasme encore une fille **qui est de joie**.
  - \*Cette fille **est de joie**. (\*Cette **joie** est une fille.)
  - #Je fantasme encore une {*belle | petite*} fille \*{**de folle joie | de joie immense**} un peu curieuse.
  - Je fantasme encore une fille {**de | \*en**} **joie** un peu curieuse.
  - #Je fantasme encore une fille **joyeuse**.

### 1.4. <Dét [N<sub>1</sub> de] N<sub>2</sub>> : *ce [chameau de] femme*

En [9], repris sous [15], la suppression du <modifieur du N> antéposé (*chameau de*) est possible et impose, dans certains emplois, un changement de déterminant (qui s'accorde alors

<sup>15</sup> Seul N<sub>1</sub> peut être modifié (modifieur antéposé uniquement). Le N<sub>2</sub> n'est ni gradable, ni modifiable (\**une fille de {grande | folle} joie*). En [12b], *de vertu* peut modifier le N<sub>1</sub> (*fille*) : *une fille vertueuse* ou la construction dans son ensemble : *une fille de joie vertueuse* (comme le fait également *un peu curieuse*).

<sup>16</sup> *De joie* a un pouvoir expressif que perd l'adjectif *joyeuse* en s'écartant du sémantisme du nom d'origine (cf. § 2.2, § 3.2 et § 4).

avec le N<sub>2</sub> ; cf. [15a]). Cette suppression neutralise la valeur argumentative de l'énoncé. Le <modifieur du N> est exclusif (il n'est ni récursif, ni coordonnable) ([15b]). Il n'admet ni la transformation en proposition subordonnée relative ([15c]) ni celle en construction attributive ([15d]) sauf à rétablir l'actualisation du N<sub>1</sub> (par une détermination indéfinie). Sa modification est possible mais restreinte ([15e<sup>17</sup>]). La préposition *de* semble figée ([15f]), tout comme la place occupée par le modifieur lui-même ([15g<sup>18</sup>]). Il ne dispose pas d'un adjectif dérivé propre ; le N<sub>1</sub> est alors utilisé comme substantif épithète ([15h]). Enfin, les énoncés [15i] mettent en évidence le pouvoir expressif dénoté par la construction (énonciation singulière) et le rapport anaphorique (coréférentiel) qui existe entre *femme* et *chameau* :

[15] J'ai été m'asseoir dans un coin, espérant [...] que CE **chameau de** FEMME renoncerait à capturer mon mari.

- a. #J'ai été m'asseoir dans un coin, espérant que **cette** femme renoncerait à capturer mon mari.
- b. \*J'ai été m'asseoir dans un coin, espérant que ce **chameau et cochon** de femme...
- c. Ce chameau de femme → \*Cette femme **qui est chameau** → Cette femme **qui est un chameau**.
- d. Ce chameau de femme → \*Cette femme **est chameau** → Cette femme **est un chameau**.
- e. J'ai été m'asseoir dans un coin, espérant que {ce **beau chameau** | \*ce **chameau célèbre**} **de** femme... / \*{ce **chameau de femme pulpeuse**}...
- f. J'ai été m'asseoir dans un coin, espérant que ce **chameau** {**de** / \***en**} femme...
- g. \*J'ai été m'asseoir dans un coin, espérant que {cette femme **chameau** de | cette femme de **chameau**}...
- h. J'ai été m'asseoir dans un coin, espérant que cette femme **chameau** renoncerait...
- i. Cette femme, quel **chameau** ! / Ta femme, c'est un **chameau** ! **Chameau** !

## 1.5. Constats

L'analyse formelle et détaillée – sous [12]-[15] – des constituants binominaux retenus pour l'étude révèle des fonctionnements divergents. Si certains semblent jouir d'une certaine autonomie vis-à-vis du N ([12] et [15]), d'autres semblent en être dépendants ([13] et [14]) (cf. *infra*). De même, les tests de transformation en proposition subordonnée relative ([c]) ou en construction attributive ([d]) permettent d'opérer une nouvelle distinction : certains <modifieurs> seraient à rapprocher du fonctionnement des adjectifs<sup>19</sup> dits <qualificatifs> ([12]

<sup>17</sup> La modification du N<sub>1</sub> par un adjectif antéposé semble porter non sur *chameau* seul mais sur l'ensemble du GN *chameau de femme* et celle par un adjectif postposé n'est pas possible (tout comme celle du N<sub>2</sub>). La place occupée par l'adjectif semble donc être conditionnée par la construction.

<sup>18</sup> La postposition du <modifieur> au N<sub>2</sub> paraît difficile, voire impossible.

<sup>19</sup> Sur les adjectifs, cf. Reiner (1968), Faucher (1971), Forsgren (1978), Noailly (1990), Goes (2017), entre autres.

et [15]), d'autres de ceux dits «relationnels» ([13] et [14]), comme l'illustrent les propriétés distinctives sous [16]-[17] (adjectif qualificatif vs relationnel respectivement) :

[16] Il règne UNE ANIMATION **joyeuse**, loin du silence plombé des jours d'hiver. (Bloch-Dano, *Porte de Champerret*, 2013)

- a. Il règne une animation, loin du silence plombé des jours d'hiver.
- b. Il règne une animation **joyeuse, excitante et vive**, loin du silence...
- c. Il règne une animation **qui est joyeuse**...
- d. Cette animation **est joyeuse**...
- e. Il règne une animation { **très | bien** } **joyeuse**, loin du silence...
- f. \*Il règne une animation **de joie**, loin du silence...
- g. Ici, c'est **joyeux** !

[17] Je me rappelle, au cours de CE VOYAGE **nocturne**, avoir essayé de dormir. (Carrère, *Un roman russe*, 2007)

- a. #Je me rappelle, au cours de ce voyage, avoir essayé de dormir...
- b. #Je me rappelle, au cours de ce voyage **nocturne, hivernal et glacial**, avoir essayé de dormir...<sup>20</sup>
- c. Je me rappelle, au cours de ce voyage { **qui était nocturne | qui se faisait de nuit** }, avoir essayé de dormir...<sup>21</sup>
- d. \*Ce voyage **est nocturne**.
- e. \*Je me rappelle, au cours de ce voyage { **très | bien** } **nocturne**...
- f. Je me rappelle, au cours de ce voyage **de nuit**...
- g. \*Ici, c'est **nocturne** !

Les propriétés syntaxiques ont permis d'affiner l'étude de la construction «Dét N<sub>1</sub> de N<sub>2</sub>» en distinguant deux sous-types : «Dét N<sub>1</sub> [de N<sub>2</sub>]» (*un sac de couchage, une fille de joie*) et «Dét N<sub>1</sub> [de N<sub>2</sub>]» (*un blouson de cuir*) selon leur lien de dépendance au N (notamment). Elles ont également permis d'observer des comportements syntaxiques différents au sein des «modificateurs du N» (cf. résumé sous Tab. 1). Enfin, elles ont permis de révéler que les «modificateurs» analysés n'ont pas toujours d'adjectifs correspondants (cela pourrait donc expliquer l'existence et la persistance dans la langue de «modificateurs» soit de type [de N<sub>2</sub>], soit de type [N<sub>1</sub> de]).

- Certains «modificateurs» du type [de N<sub>2</sub>] (illustrés par *un sac de couchage, une fille de joie*) sont dans la dépendance du N<sub>1</sub> (ni supprimables, ni modifiables, n'admettant pas la

---

<sup>20</sup> La modification ne porte pas sur le seul adjectif de relation (*nocturne*) mais sur l'ensemble du GN : *un voyage nocturne qui s'est déroulé en hiver et par un temps glacé*. Seule la position incidente (apposée comme un commentaire) semble admise pour ces modificateurs.

<sup>21</sup> On trouve également un ménage printanier qui est un ménage (qui se fait au) de printemps.

construction attributive) et se rapprochent, par leur comportement syntaxique, des adjectifs relationnels (*un voyage nocturne*).

- Certains modifieurs du type [*de N<sub>2</sub>*] (illustrés par *un blouson de cuir*) et [*N<sub>1</sub> de*] (illustré par *ce chameau de femme*) sont autonomes vis-à-vis du N<sub>1</sub> (supprimables, modifiables, admettant les constructions relatives et attributives) et se rapprochent, par leur comportement syntaxique, des adjectifs qualificatifs (*une animation joyeuse*). Toutefois, des divergences demeurent au sein de cette classe de modifieurs (concernant certaines propriétés syntaxiques : la récursivité, la coordination notamment)<sup>22</sup> que nous serons à même d'expliquer *infra* (cf. § 2.1, 2.3, 3.1, § 3.4).

**Tableau 1 – Propriétés syntaxiques des <modifieurs du N>**

Propriétés	(a) sup.	(b) réc.	(b) coord.	(c) rel.	(d) att.	(e) mod.	(f) <i>en</i>
<Dét N <sub>1</sub> [ <i>de N<sub>2</sub></i> ]> <i>un blouson de cuir</i>	+	+	+	+	+	+	+
<Dét N <sub>1</sub> [ <i>de N<sub>2</sub></i> ]> <i>le sac de couchage</i>	±	-	-	-	-	-	-
<Dét N <sub>1</sub> [ <i>de N<sub>2</sub></i> ]> <i>une fille de joie</i>	±	-	-	-	-	-	-
<Dét [ <i>N<sub>1</sub> de</i> ] N <sub>2</sub> > <i>ce chameau de femme</i>	+	-	-	±	±	+	-
<Dét N [ <i>Adj</i> ]> <i>une animation joyeuse</i>	+		+	+	+	+	
<Dét N [ <i>Adj</i> ]> <i>un voyage nocturne</i>	±		-	+	-	-	

## 2. Caractéristiques lexico-sémantiques des constructions <Dét N<sub>1</sub> [*de N<sub>2</sub>*]> et <Dét [*N<sub>1</sub> de*] N<sub>2</sub>>

Nous venons de distinguer les <modifieurs du N> sur la base de leurs propriétés syntaxiques. Reste à savoir si cette distinction peut être corroborée par leurs caractéristiques lexico-sémantiques.

### 2.1. Les emplois du type <Dét N<sub>1</sub> [*de N<sub>2</sub>*]> : *un blouson [de cuir]*

Ces emplois (cf. Tab. 2) se trouvent caractérisés par le fait que le N<sub>1</sub> est bien souvent un N commun, dénombrable, concret. Il est le terme recteur (d'un point de vue syntaxique) et désigne ce dont on parle. Il est déterminé (le Dét s'accorde en genre et en nombre avec lui).

<sup>22</sup> Ces divergences sont certainement liées à la place occupée par le <modifieur> qui n'est pas sans rapport également avec ses caractéristiques lexico-sémantiques. Autrement dit, une étude qui se limiterait à une analyse syntaxique au sens strict du terme atteindrait ses limites ; l'analyse syntaxique ne peut et ne doit pas être détachée/séparée d'une étude lexicale et sémantique, voire pragmatique, des faits observés (cf. note 8). Il est essentiel de rendre compte de la relation entre la forme et le sens.

Le **N<sub>2</sub>** est un N commun ou propre, non déterminé, bien souvent concret. Le **N<sub>2</sub>** désigne une matière (terme essentiellement massif), un instrument ou une origine.

Les **N<sub>1</sub>** et **N<sub>2</sub>** ont deux référents distincts en langue. Ils maintiennent leur sémantisme ordinaire.

La préposition **de** introduit le GP <modifieur>. Elle assure le lien de dépendance syntaxique entre le **N<sub>1</sub>** et le **N<sub>2</sub>**, tout en apportant une valeur de <repérage> intrinsèque contenue dans son sémantisme. Elle permet alors de révéler la nature de la relation entre le **N<sub>1</sub>** et le **N<sub>2</sub>** (relation constitutive ou relation agentive).

**Tableau 2 – Quelques emplois du type <Dét N<sub>1</sub> [de N<sub>2</sub>]>**  
(*un blouson de cuir, un coup de poing, un thé de Chine*)

Champs sémantiques de <b>N<sub>2</sub></b> Type de relation entre <b>N<sub>1</sub></b> et <b>N<sub>2</sub></b>	Exemples
une matière → relation constitutive → <b>N<sub>1</sub></b> est fait de <b>N<sub>2</sub></b> (artefact)	<i>un collier d'ivoire, une statue de bronze, un blouson de cuir, un chapeau de paille, un pont de bois, un mur de pierre, une table de marbre, un toit d'ardoise, une robe de velours, etc.</i>
un instrument → relation agentive → <b>N<sub>2</sub></b> sert à accomplir <b>N<sub>1</sub></b>	<i>un coup de {poing, couteau, marteau, etc.}</i>
une origine (une appartenance, une provenance) → relation agentive → <b>N<sub>2</sub></b> {est à l'origine de / a} <b>N<sub>1</sub></b> → <b>N<sub>1</sub></b> provient de <b>N<sub>2</sub></b>	<i>un vent d'ouest, une toile de Picasso, une comédie de Molière, un thé de Chine, le train de Paris, etc.</i>

## 2.2. Les emplois du type <Dét N<sub>1</sub> [de N<sub>2</sub>]> : *un sac de couchage, une fille de joie*

Ces emplois (cf. Tab. 3) se trouvent caractérisés par le fait que le **N<sub>1</sub>** désigne ce dont on parle. Il s'agit bien souvent d'un N commun, ±dénombrable, ±concret, ±animé. Il est actualisé (le Dét s'accorde en genre et en nombre avec lui). Le **N<sub>1</sub>** renvoie soit à un objet matériel (*panier, sac, fusil, vélo, etc.*), soit à une fonction / un métier (*médecin, chef, etc.*), soit à un espace (*salle, maison, etc.*), soit à un animé (*homme, femme, fille, etc.*), soit à un(e) état/propriété/partie de (*santé, voix, regard, etc.*).

Le **N<sub>2</sub>** est un N commun, non déterminé, non dénombrable, qui ne peut pas être modifié (cf. § 1.2 & 1.3). L'absence d'article marque le fait que la relation de référence essentielle est celle qui concerne le **N<sub>1</sub>**. Le **N<sub>2</sub>** est sous-classifiant et réfère à des propriétés extrinsèques de **N<sub>1</sub>** (activité, lieu, état/propriété, action, matériau, etc.).

Si **N<sub>1</sub>** et **N<sub>2</sub>** renvoient certes à deux référents aisément identifiables en langue, leur mise en relation (au moyen de la préposition **de**) conduit à la création/définition/délimitation (degré de lexicalisation) d'un autre référent – **N<sub>3</sub>** –, d'une entité spécifique. La préposition **de** assure le

lien de dépendance syntactico-sémantique entre le N<sub>1</sub> et le N<sub>2</sub> et permet de révéler la nature de la relation qui s'établit entre les deux N (relation de sous-classification, relation de destination ou relation caractérisante). N<sub>3</sub> désigne alors soit **un certain type de N<sub>1</sub>** (relation de sous-classification ou de destination), soit **une certaine qualité de N<sub>1</sub>** (relation caractérisante) :

- le N<sub>3</sub> (Dét N<sub>3</sub>[N<sub>1</sub> de N<sub>2</sub>]) désigne un certain type de N<sub>1</sub>, lorsque le N<sub>1</sub> renvoie soit à un objet matériel dont le N<sub>2</sub> délimite un usage précis (*un panier pour le basket, un vélo pour un usage en appartement, un sac fait pour le couchage*, etc.) ; soit à un humain ou à un animé qui précise en N<sub>2</sub> son activité/engagement (*un médecin qui exerce à la campagne, un professeur qui exerce en linguistique*, etc.) ; soit à un espace/lieu dont N<sub>2</sub> précise sa vocation / son usage (*une salle dédiée à l'accouchement, une maison destinée à la ville*, etc.) ;
- le N<sub>3</sub> (Dét N<sub>3</sub>[N<sub>1</sub> de N<sub>2</sub>]) désigne une certaine qualité/propriété de N<sub>1</sub>, lorsque le N<sub>1</sub> renvoie à un animé ou à l'un des ses états/propriétés et que le N<sub>2</sub> (inanimé) n'est pas pris pleinement dans son sémantisme ordinaire (*cœur, fer, acier, verre, joie*, etc.), mais que l'on ne sélectionne que certains traits sémantiques qui lui sont associés ; p. ex. les «images associées» à la joie seraient le plaisir, la satisfaction, la jubilation ; celles liées à l'acier seraient la solidité, la dureté ; celles liées au verre seraient la transparence, la fragilité, etc. Toutefois, cette «abstraction» du sens de N<sub>2</sub> (interprétation métaphorique), dont l'on ne retient que certains traits (p. ex. le plaisir), n'est pas le seul fait du N<sub>2</sub> mais relève également de la construction dans son ensemble (de la mise en relation du N<sub>1</sub> et du N<sub>2</sub>).

**Tableau 3 – Quelques emplois du type «Dét [N<sub>1</sub> de N<sub>2</sub>]»**  
(*un sac de couchage, une salle de cours, une femme d'esprit, une fille de joie*)

Désignation de N <sub>3</sub> Type de relation entre N <sub>1</sub> et N <sub>2</sub>	Exemples
un type → relation de sous-classification (hyperonyme/hyponyme) → N <sub>2</sub> délimite l'usage de N <sub>1</sub> → N <sub>3</sub> est un type de N <sub>1</sub> (artefact)	<i>un {cor, fusil} de chasse, un chèque de banque, une voiture de fonction, un vélo de {ville, appartement}, un sac de {couchage, voyage}, un panier de basket</i> , etc.
un type → relation de destination → N <sub>2</sub> précise l'activité de N <sub>1</sub> → N <sub>2</sub> précise l'usage de N <sub>1</sub> → N <sub>3</sub> est un type de N <sub>1</sub>	<i>un chien de berger, un médecin de {campagne, garde}, un chef de {gare, famille}, un professeur de linguistique</i> , etc. <i>une maison de {ville, campagne}, une salle de {cours, accouchement, attente, opération}</i> , etc.
une qualité, une propriété → relation caractérisante → N <sub>2</sub> qualifie N <sub>1</sub> de façon abstraite	<i>un homme de {cœur, loi, parole, valeur, poids, paille}, une femme d'esprit, une fille de joie</i> , etc. <i>une patience d'ange, une santé de fer, un {regard, cœur} / des {nerfs, muscles} d'acier, des larmes de {verre, joie}, une voix d'or</i> , etc.

### 2.3. Les emplois du type <Dét [N<sub>1</sub> de] N<sub>2</sub>> : *ce [chameau de] femme*

Les emplois du type *ce chameau de femme* (cf. Tab. 4) se trouvent caractérisés par le fait que le **Dét** est bien souvent un défini (démonstratif, possessif), dont le genre et le nombre sont déterminés par le N<sub>1</sub>. Il commute difficilement avec un article défini (<sup>??</sup>*le chameau de femme*<sup>23</sup>). L'emploi d'un déterminant démonstratif ou possessif implique que le référent immédiat du N peut être identifié (référence spécifique et non générique de N<sub>2</sub>, cf. *infra*).

Le N<sub>1</sub> est le terme recteur (d'un point de vue syntaxique) du groupe comme l'atteste l'accord du déterminant : *ce chameau de femme*. Il s'agit bien souvent d'un N commun, dénombrable, qui désigne soit un animal, soit une denrée, soit un objet<sup>24</sup>. Le N<sub>1</sub> n'est pas pris dans son sémantisme ordinaire (animal, denrée ou objet) – selon les données du corpus<sup>25</sup> –, mais l'on y prélève une charge symbolique : *chameau* ne désigne plus le mammifère, mais un trait définitoire de son caractère (méchant, désagréable, acariâtre).

Le N<sub>2</sub> désigne ce dont on parle. Il s'agit bien souvent d'un N animé (humain), non actualisé (l'on trouve également des N inanimés (abstrait) personnifiés : *cette chienne de vie*).

Les N<sub>1</sub> et N<sub>2</sub> appartiennent à des champs sémantiques indépendants, ainsi l'inadaptation naturelle de l'un à l'autre est toujours franche et forte. Le N<sub>1</sub> est éloigné du N<sub>2</sub> (ils ne sont pas en construction directe<sup>26</sup>) ; cet éloignement lui donne plus de relief<sup>27</sup> et semble provoquer une rupture prosodique.

**De** reste une préposition qui assure le lien de coréférence entre le N<sub>1</sub> et le N<sub>2</sub>. La construction a une valeur équative<sup>28</sup> (relation qualifiante / d'identification qui existe, par exemple, entre *chameau-femme* ; <N<sub>2</sub> est un N<sub>1</sub>>).

**Tableau 4 – Quelques emplois du type <Dét [N<sub>1</sub> de] N<sub>2</sub>>**  
(*ce chameau de femme, cette chienne de vie, cet abruti de Romero, ce salaud de Léo*)

<sup>23</sup> Là où les constructions *la ville de Paris, le titre de médecin, la notion de vérité* imposent la présence d'un article défini (le N<sub>2</sub> est alors pris dans sa valeur générale de notoriété). La nature du déterminant permet donc de distinguer deux types de construction en apparence identiques : *ce chameau de femme* et *la notion de vérité*.

<sup>24</sup> Cf. Ruwet (1982 : 245-247) pour prendre connaissance de la multitude de N qui peuvent naturellement figurer en N<sub>1</sub>.

<sup>25</sup> Notons que nous n'avons pas dans notre corpus d'exemples tels que *ton avocat de mari* ou *ta championne de fille* qui nous sont proposés par un relecteur. Ces emplois font-ils écho au métier du mari ou au titre de championne de la fille ? Ne peut-on pas y voir une interpellation ironique ?

<sup>26</sup> [N<sub>1</sub> de] peut être identifié comme une forme d'antéposition indirecte (Milner (1978) et Ruwet (1982) parlent de « construction incorporée »). Cette structure n'est pas exclusive des N, on la trouve aussi avec des Adj : *votre pieuse de mère, cette impertinente de gamine* (cités par Noailly, 1990 : 25-26). Cf. aussi Noailly-Le Bihan (1983).

<sup>27</sup> Cet effet de mise en relief peut-il être rapproché des modalités emphatiques comme l'extraction (*C'est Paul qui est parti. | C'est ta femme qui est un chameau !*) ou la dislocation (*Paul, il est parti. | Ta femme, c'est ce chameau ! | Ce chameau, c'est ta femme !*) ?

<sup>28</sup> Cf. Eskenazy (1967), Tutescu (1969), Larrivée (1994), Gaatone (1998), entre autres.

Champs sémantiques de N <sub>1</sub> Type de relation entre N <sub>1</sub> et N <sub>2</sub>	Exemples
une qualité (insulte) → relation qualificante → relation d'identification → N <sub>2</sub> est un N <sub>1</sub>	<i>ton {chameau, rat, cochon} de fils</i> <i>cette chienne de vie</i> <i>ce {fripon, coquin, bougre} de Pierre-Jean</i> <i>cet {abruti, imbécile, menteur} de Romero</i> <i>ces diables d'enfants</i> <i>ta poison de femme</i> <i>ce {salaud, connard} de Léo</i> <i>cette {tarte, andouille, courge, nouille, poire} de Léa</i> <i>cette {gourde, cloche} de Lia</i> etc.

## 2.4. Constats

Les caractéristiques lexico-sémantiques des constructions <Dét N<sub>1</sub> de N<sub>2</sub>> étudiées permettent d'établir de nouvelles distinctions au sein des constituants binominaux.

- Pour ceux illustrés par *un blouson de cuir* (<Dét N<sub>1</sub> [de N<sub>2</sub>]>), les N<sub>1</sub> et N<sub>2</sub> maintiennent leur sémantisme ordinaire (sens concret). La relation de référence concerne le N<sub>1</sub>. Le N<sub>2</sub> désigne une matière, un instrument, une origine. La préposition *de* apporte une valeur de «repérage» et révèle la nature de la relation entre le N<sub>1</sub> et le N<sub>2</sub> : relation constitutive (*un blouson de cuir*) ou relation agentive (*un coup de poing, un thé de Chine*).
- Pour ceux illustrés par *un sac de couchage* ou *une fille de joie* (<Dét N<sub>1</sub> [de N<sub>2</sub>]>), la mise en relation de N<sub>1</sub> et N<sub>2</sub> au moyen de la préposition *de* conduit à la délimitation d'un autre référent (N<sub>3</sub> <Dét N<sub>3</sub>[N<sub>1</sub> de N<sub>2</sub>]>) et révèle la nature de la relation qui s'établit entre les deux N (sous-classification, destination, caractérisante); les champs sémantiques de N<sub>1</sub> et N<sub>2</sub> restent ouverts (non limités); la seule contrainte repose sur leur sélection mutuelle pour permettre la désignation d'une nouvelle entité; N<sub>3</sub> désigne alors :
  - soit un type de N<sub>1</sub> (objet matériel, fonction/métier, espace/lieu) : le N<sub>2</sub> est sous-classifiant et délimite un usage précis (relation de sous-classification : *un panier de basket*), une vocation précise / une activité (relation de destination : *une salle d'accouchement, un médecin de campagne*),
  - soit une certaine qualité / un caractère associé(e) à N<sub>1</sub> (animé, état/propriété de N<sub>1</sub>) : la construction provoque une «abstraction» du N<sub>2</sub> (en ne sélectionnant que les traits sémantiques qui lui sont associés; p. ex. pour *joie* : plaisir, satisfaction, jubilation; pour *cœur* : le courage) et révèle une relation caractérisante (*un homme de cœur, une fille de joie, une patience d'ange, un regard d'acier*).

- Pour ceux illustrés par *ce chameau de femme* (⟨Dét [N<sub>1</sub> (*de*) N<sub>2</sub>⟩), les N<sub>1</sub> et N<sub>2</sub> appartiennent à des champs sémantiques indépendants. L'inadaptation naturelle de N<sub>1</sub> et N<sub>2</sub> (animal, denrée, objet vs humain) est rendue possible par (i) l'antéposition indirecte de N<sub>1</sub>, (ii) la non-sélection du sémantisme de N<sub>1</sub> mais de l'une de ses charges symboliques et (iii) la relation qualificante (d'identification) qui existe entre N<sub>1</sub> et N<sub>2</sub> ; ces contraintes conjointes, auxquelles doit s'ajouter la nature du Dét<sup>29</sup>, imposent alors au ⟨modifieur⟩ une lecture souvent dépréciative.

### 3. Rôle des ⟨modifieurs⟩ dans la caractérisation/détermination du N

La confrontation des propriétés syntaxiques aux caractéristiques lexico-sémantiques nous a permis d'approfondir la caractérisation des constituants binominaux ⟨Dét N<sub>1</sub> *de* N<sub>2</sub>⟩. Il nous reste à déterminer, avec précision, le rôle des ⟨modifieurs⟩ [*de* N<sub>2</sub>] ou [N<sub>1</sub> *de*] dans la caractérisation/détermination du N. Permettent-ils de le qualifier, de le déterminer, au même titre que les [Adj] ?

#### 3.1. Le modifieur [*de* N<sub>2</sub>] dans *un blouson [de cuir]*

Dans *un blouson de cuir*, le ⟨modifieur⟩ *de cuir* (type [*de* N<sub>2</sub>]) permet de **restreindre l'extension** de N<sub>1</sub>. Autrement dit, *de cuir* permet une généralisation moindre de N<sub>1</sub> (*blouson*). Il sert à délimiter le sens du N<sub>1</sub> en lui attribuant **une propriété saillante qualitative** (matière, instrument, origine), **constitutive** (⟨N<sub>1</sub> est fait de N<sub>2</sub>⟩) ou **agentive** (⟨N<sub>2</sub> sert à accomplir N<sub>1</sub>⟩ ou ⟨N<sub>2</sub> est à l'origine de N<sub>1</sub>⟩) qui « est (ou se veut être) tout à fait **objective** et libre d'émotion » (Wartburg & Zumthor, 1958 : 151).

#### 3.2. Le modifieur [*de* N<sub>2</sub>] dans *une fille [de joie]*

Dans *une fille de joie*, le ⟨modifieur⟩ *de joie* (type [*de* N<sub>2</sub>]) permet d'**exprimer une relation** entre le N<sub>1</sub> (*fille*) et le N<sub>2</sub> qui le constitue (*joie*). Le ⟨modifieur⟩ est dans la dépendance du N<sub>1</sub> (non supprimable). Autrement dit, il permet de **déclencher l'identification d'un autre référent** – N<sub>3</sub> (*fille de joie*) – par une lecture rétroactive qualitative, caractérisante, du N<sub>1</sub>. Les traits/images sémantiques associé(e)s au N<sub>2</sub> (p. ex. *plaisir, satisfaction, jubilation*) permettent d'identifier le nouveau référent N<sub>3</sub>.

---

<sup>29</sup> Le Dét joue un rôle dans cette lecture dépréciative ; ce que confirme Ruwet (1982 : 254-255, 304) lorsqu'il mentionne que des syntagmes de forme *ce N* peuvent avoir la même lecture dépréciative : *Ah ! Ce Pierre, il n'en fera jamais d'autres !*

### 3.3. Le modifieur [*de N<sub>2</sub>*] dans *un sac [de couchage]*

Dans *un sac de couchage*, le « modifieur » *de couchage* (type [*de N<sub>2</sub>*]) permet de repérer le N<sub>1</sub> (*sac*). Le « modifieur » est dans la dépendance du N<sub>1</sub> (non supprimable). Il restreint l'extension du N<sub>1</sub> et permet de **déclencher l'identification d'un autre référent** – N<sub>3</sub> (*sac de couchage*). Autrement dit, il sert à désigner un certain type de N<sub>1</sub> (soit par une relation de sous-classification, soit par une relation de destination). Cette désignation est stable puisqu'elle vaut quelle que soit l'instance de discours considérée. Le « modifieur » est utilisé comme un « déterminant de droite » qui indique « une propriété par laquelle le nom se distingue de toutes les autres possibles pour ce même nom » (Wartburg & Zumthor, 1958 : 151).

### 3.4. Le modifieur [N<sub>1</sub> *de*] dans *ce [chameau de] femme*

Dans *ce chameau de femme*, le « modifieur » *chameau de* (type [N<sub>1</sub> *de*]) permet d'**identifier une nouvelle propriété** de N<sub>2</sub>, qui vient se surajouter à celles qui existent / sont connues pour ce référent. Le « modifieur » n'est pas dans la dépendance du N<sub>2</sub> (supprimable). Autrement dit, **il ne change pas son extension**. Sa place – antéposée à N<sub>2</sub> – affecte son sémantisme et lui attribue une certaine valeur argumentative : un sens expressif (intensification, mise en relief, etc.) qui véhicule **une appréciation subjective**, une forte **charge affective** (Wartburg & Zumthor, 1958 : 153), souvent **dépréciative** (injure, dénigrement), sur une qualification sociale, professionnelle ou psychologique.

## 4. Pourquoi *une fille de joie* n'est-elle pas *une fille joyeuse* ou *une joyeuse de fille* ?

Notre étude a permis d'avancer dans la caractérisation des constituants binominaux « Dét N<sub>1</sub> *de* N<sub>2</sub> ». En nous focalisant, dans un premier temps, sur l'analyse des constructions identifiées par nos soins comme comportant un « modifieur qualifiant » du N<sub>1</sub> ou du N<sub>2</sub> (§ 1), puis sur leurs caractéristiques lexico-sémantiques (§ 2) et, enfin, sur leur rôle respectif dans la caractérisation du N (§ 3), nous avons pu opérer de nouvelles distinctions au sein de ces constituants binominaux (cf. § 1.4, § 2.4, § 3).

Nous devons désormais répondre à la question posée en introduction : les « modifieurs du N » ([Adj], [*de N<sub>2</sub>*] et [N<sub>1</sub> *de*]) sont-ils complémentaires ou concurrents ?

Du point de vue grammatical, si [*de N<sub>2</sub>*] ou [N<sub>1</sub> *de*] se trouvaient en concurrence avec [Adj], la place serait laissée à celui des « modifieurs » qui forme la plus forte unité avec le N. Ce faisant, la langue privilégierait la construction directe [Adj] (que celui-ci soit antéposé ou postposé au N). Mais, en l'absence de « modifieur » [Adj] (tous les N ne connaissent pas la dérivation adjectivale), la langue a recours à d'autres modifieurs ([*de N<sub>2</sub>*], [N<sub>1</sub> *de*] ou autres ;

cf. note 7). ([Adj], [de N<sub>2</sub>] et [N<sub>1</sub> de] seraient donc en distribution complémentaire dans la langue. Mais peut-on, pour autant, parler d'*emploi adjectival* pour ces constructions ?

Du point de vue lexical, [Adj] est utilisé pour recouvrir certains types de propriétés (couleurs, formes, dimensions, caractéristiques psychologiques, etc.). On peut logiquement supposer que [de N<sub>2</sub>] et [N<sub>1</sub> de] en supportent d'autres (matière, instrument, origine, espèce, type, qualité, etc.) pour lesquels il n'existe pas forcément d'[Adj] correspondant – comme le montrent les données de notre corpus. Autrement dit, les « modifieurs » [de N<sub>2</sub>] et [N<sub>1</sub> de] permettraient de compenser *a priori* l'absence d'adjectif de sens équivalent.

Du point de vue sémantico-référentiel, la langue dispose de trois processus pour qualifier le rôle du « modifieur » dans la « caractérisation »<sup>30</sup> du N : la complémentation, la qualification et l'identification<sup>31</sup>.

- La **complémentation** – illustrée par le modifieur [de N<sub>2</sub>] : *un blouson [de cuir]* – sert à préciser de ce dont on parle – le N<sub>1</sub> – en mettant en exergue une de ses propriétés (saillante, qualitative, objective). Cette précision permet d'identifier un rapport de « possession » (relation constitutive ou agentive) qui peut être mise en évidence soit par la paraphrase « N<sub>1</sub> est {composé | constitué | fait} de N<sub>2</sub> » (*le blouson est {composé | constitué | fait de | contient} du cuir*), soit par celle « N<sub>2</sub> a N<sub>1</sub> » (*la Chine a des thés*), soit par les prépositions *avec* ou *en* (*un blouson {avec du | en} cuir*), soit par la détermination possessive (*la Chine et ses thés, Picasso et ses toiles*, etc.). Le « modifieur » garde la possibilité de recevoir des caractérisations descriptives propres. Ce type de constituant n'engendre pas d'innovation métaphorique (sens concret ; pas d'abstraction, pas de sens figuré).
- La **qualification** (détermination/actualisation) – illustrée par le modifieur [de N<sub>2</sub>] : *un sac de couchage* – sert à repérer ce dont on parle (« un certain type de N<sub>1</sub> »). Le « modifieur » sert à actualiser le N<sub>1</sub> (*de couchage* ne décrit pas *un sac*, il aide au repérage de l'objet – N<sub>3</sub> – dont l'on veut parler : *un sac de couchage*). L'on peut introduire entre le N<sub>1</sub> et le N<sub>2</sub> « dit » : *un sac dit de couchage* ou *un sac dit de voyage* (montrant par là qu'il existe différents types de *sac*). La qualification modifie la substance et altère la signification.

---

<sup>30</sup> Le N passe de la langue au discours à l'aide de deux opérations : la *caractérisation* et l'*actualisation*. La « caractérisation du N » consiste à en énoncer ses qualités ou propriétés (elle se manifeste à travers les « modifieurs » du N). L'« actualisation du N » s'accompagne de la référenciation. Il s'agit de l'opération par laquelle le N passe du stade virtuel (réfèrent global), qui le définit en langue, à un état actuel (réfèrent immédiat) en discours ; elle est mise en œuvre à travers les déterminants.

<sup>31</sup> Nous reprenons et adaptons la classification opérée par Noailly (1990).

- L'**identification** – illustrée par le modifieur [N<sub>1</sub> de] : *ce chameau de femme* – sert à identifier la classe<sup>32</sup> dans laquelle on range N<sub>2</sub> – <N<sub>2</sub> est un N<sub>1</sub>> –, mais cette information n'est pas indispensable pour identifier le référent de N<sub>2</sub>. Cette classe n'est retenue que pour l'un de ses <traits sémantiques> (sens figuré, nettement péjoratif, ironique) par lequel X décrit subjectivement une propriété (permanente ou occasionnelle) de N<sub>2</sub>, et ce, dans une énonciation singulière (X émet un jugement de valeur<sup>33</sup> dépréciatif sur N<sub>2</sub>, à forte charge affective (insulte<sup>34</sup>) comme l'illustre la paraphrase <X traite N<sub>2</sub> de N<sub>1</sub>> ou le contexte <espèce de N<sub>1</sub>>).

Puisqu'il faut conclure... Cette étude aura eu le mérite, dans sa démarche, de révéler l'importance d'une approche croisée de la forme et du sens pour saisir pleinement l'identité d'une construction. En effet, l'identité sémantique des constituants binominaux retenus pour objet d'étude n'a pu être révélée/déterminée que dans et par l'interaction du sens et du contenu lexical des items présents dans la construction (cf. § 2) dans un contexte donné (objectif (neutre), subjectif (affectif, insultant)). De ces interactions et des contraintes qui pèsent sur la construction (cf. § 1 et § 3), nous avons pu identifier/saisir plus précisément la structure syntaxique propre de ces constituants. Grâce à l'ensemble des analyses menées, vous savez donc désormais pourquoi *une fille de joie* n'est ni *une fille joyeuse* ni *une joyeuse de fille* !<sup>35</sup>

Enfin, comme le disait Vaugelas dans le chapitre V de la Préface de ses *Remarques* (1647), la raison ne peut rien contre l'usage, qui est « le roi et le tyran » des langues : « En un mot, l'Usage fait beaucoup de choses *par raison*, beaucoup *sans raison* et beaucoup *contre raison* »<sup>36</sup> ; aussi, si notre étude a ses limites, c'est que la raison n'explique pas forcément tous les usages de la langue. Nous aurons toutefois tenté d'en expliquer certains usages.

## Références

[FRANTEXT] *Base textuelle Frantext*, ATILF (CNRS & Université de Lorraine).  
[\[www.frantext.fr/\]](http://www.frantext.fr/)

<sup>32</sup> Cf. les <classifieurs> de Noailly (1990 : 135).

<sup>33</sup> Les motivations de ce jugement de valeur doivent être cherchées ailleurs que dans l'énoncé : « dans le contexte antérieur du discours, ou dans ce que le sujet d'énonciation sait par avance de l'individu sur qui il porte le jugement » (Ruwet, 1982 : 277).

<sup>34</sup> Cf. Milner (1978), Ruwet (1982), Noailly-Le Bihan (1983) et les emplois sous [15i].

<sup>35</sup> *Une fille de joie* est une fille qui donne du plaisir, *une fille joyeuse* est une fille qui éprouve du plaisir (propriété intrinsèque), *une joyeuse fille* est une fille qui a tendance à agacer son interlocuteur.

<sup>36</sup> Nous empruntons à Noailly (1990) cette belle citation.

- ARRIVÉ M., 1964, « À propos de la construction *La ville de Paris*, rapports syntaxiques et rapports sémantiques », *Le français moderne*, 32 (3), p. 179-184.
- BARBAUD P., 1971, « L'ambiguïté structurale du composé binominal », *Cahiers de linguistique*, 1, p. 71-116.
- BARTNING I., 1986, « Aspects de syntagmes binominaux en *de* en français », *Travaux de linguistique et de littérature*, XXIV, p. 347-371.
- BARTNING I., 1987, « L'interprétation des syntagmes binominaux en *de* en français contemporain », *Cahiers de grammaire*, 12, p. 1-64.
- BARTNING I., 1996, « Éléments pour une typologie des SN complexes en *de* en français », *Langue française*, 109, p. 29-43.
- ESKENAZY A., 1967, « Quelques remarques sur le type *ce fripon de valet* et sur certaines fonctions syntaxiques de la préposition *de* », *Le Français moderne*, 35, p. 184-200.
- FAUCHER E., 1971, « La place de l'adjectif : critique de la notion d'épithète », *Le français moderne*, 39 (2), p. 119-127.
- FORSQREN M., 1978, *La place de l'adjectif épithète en français contemporain*, Uppsalla, Almqvist & Wiksell.
- GAATONE D., 1998, « Cette coquine de construction. Remarques sur les trois structures affectives du français », *Travaux de linguistique*, 17, p. 159-176.
- GOES J., 2017, « La place de l'adjectif, sous l'angle de la contrainte », in LACHET C., MENESES-LERÍN L. et ROIG A., *Contraintes linguistiques : à propos de la complémentation nominale*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, p. 125-138.
- HARRIS Z., 1970, *Papers in Structural and Transformational Linguistics*, Dordrecht, Reidel.
- KUPFERMAN L. (éd.), 1996, *Langue française n° 109 : Un bien grand mot : <de>. De la préposition au mode de quantification*, Paris, Larousse.
- LAKOFF G. (1972), "Hedges: A study in meaning criteria and the logic of fuzzy concepts", *Journal of Philosophical Logic*, 2 (4), p. 458-508.
- LARRIVÉE P., 1994, « Quelques hypothèses sur les structures syntaxique et sémantique de *Ce fripon de valet* », *Revue québécoise de linguistique*, 23 (2), p. 101-113.
- MARKUSSEN M., 2016, *La construction <Nom + de + Nom> en français contemporain : essai d'une approche cognitive*, Caen, Presses universitaires de Caen.
- MILNER J.-C., 1978, *De la syntaxe à l'interprétation. Quantité, insultes, exclamations*, Paris, Éditions du Seuil.
- NOAILLY M., 1990, *Le substantif épithète*, Paris, Presses Universitaires de France.
- NOAILLY-LE BIHAN M., 1983, « Encore des insultes », *Cahiers de grammaire*, 6, p. 103-125.

- REINER E., 1968, *La place de l'adjectif épithète en français*, Wien, Wilhelm Braumüller.
- RIEGEL M., PELLAT J.-C. & RIOUL R., 1998, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.
- ROUGET C., 2000, *Distribution et sémantique des constructions <Nom + de + Nom>*, Paris, Champion.
- RUWET N., 1982, « Grammaire des insultes », in RUWET N., *Grammaire des insultes et autres études*, Paris, Éditions du Seuil, p. 239-314.
- SAUSSURE F. (de), 1916, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- TAMBA I., 1983, « La composante référentielle dans *un manteau de laine, un manteau en laine* », *Langue française*, 57, p. 119-128.
- TUTESCU M., 1969, « Le type nominal *ce fripon de valet* », *Revue de linguistique romane*, 33 (131/132), p. 299-316.
- VAGUER C., 2017, « *Une foule de témoins, un homme de cœur, cet abruti de Romero, un panier de crabes*. <Dét N<sub>1</sub> de N<sub>2</sub>>, un syntagme nominal sous contraintes ? », in LACHET C., MENESES-LERÍN L. et ROIG A., *Contraintes linguistiques : à propos de la complémentation nominale*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, p. 139-156.
- VAUGELAS C. F. (de), 1647, *Remarques sur la langue françoise, utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*, Paris, Vve J. Camusat et P. Le Petit.
- WARTBURG W. et ZUMTHOR P., 1958<sup>2</sup>, *Précis de syntaxe du français contemporain*, Berne, A. Francke.
- WILMET M., 1986, *La Détermination nominale*, Paris, Presses Universitaires de France.
- WILMET M., 1998<sup>2</sup>, *Grammaire critique du français*, Paris/Bruxelles, Duculot.

**Prénom et Nom de l'auteur :** Céline VAGUER

**Titre de l'article :** Pourquoi *une fille de joie* n'est-elle pas *une fille joyeuse* ? Emploi adjectival d'un certain type de modifieur nominal

**Coordonnées de l'auteur :**

Institution : CLLE-ERSS (CNRS UMR 5263) & Université Toulouse – Jean Jaurès

Adresse postale : 1, rue de Caumont 31500 Toulouse (France)

Adresse électronique : [vaguer@univ-tlse2.fr](mailto:vaguer@univ-tlse2.fr)

**Résumé :** Les constituants binominaux (*une fille de joie, un blouson de cuir, un sac de couchage, ce chameau de femme*) ont déjà fait l'objet de nombreuses études, mais les contraintes linguistiques qui pèsent sur leurs structures ne semblent pas toutes avoir été élucidées. Cet article, qui fait suite à celui de Vaguer (2017), se focalise sur l'étude syntaxique et lexico-sémantique des « modifieurs qualifiants » – de type  $\langle de N_2 \rangle$  et de  $\langle N_1 de \rangle$  – qui caractérisent certains d'entre eux et permet l'identification de leur rôle respectif dans la caractérisation du N, tout en démontrant que  $\langle Adj \rangle$ ,  $\langle de N_2 \rangle$  et de  $\langle N_1 de \rangle$  – tous modifieurs du N – ne sont pas en concurrence dans la langue. Cette approche croisée de la forme et du sens aura permis de saisir pleinement l'identité de la construction.

**Mots-clés :** constituants binominaux, modifieurs de N, caractérisation du N

**Abstract**

The French binominal constituents (*une fille de joie, un blouson de cuir, un sac de couchage, ce chameau de femme*) were the subject of many researches, but the linguistic constraints were not all clarified. Following upon the research of Vaguer (2017), this article focuses on the syntactic and lexico-semantic studies of French noun modifiers – $\langle de N_2 \rangle$  and  $\langle N_1 de \rangle$ –, and their respective and specific roles in the characterization of the noun. Finally, it demonstrates that  $\langle Adj \rangle$ ,  $\langle de N_2 \rangle$  and  $\langle N_1 de \rangle$  are not in competition in the language. This crossed approach “form-sense” will have allowed to grasp the identity of the construction.

**Keywords :** binominal constituents, noun modifiers, characterization of the noun